

1

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à divers groupements et associations
à caractère scolaire pour l'année 2019

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

Au-delà des compétences de principe de la Commune dans le domaine scolaire, la Ville de Nouméa accompagne traditionnellement les différents projets éducatifs, contrats d'objectifs, ou projets d'amélioration des conditions d'accueil des scolaires, présentés par les associations ou groupements dont les activités participent activement à la vie éducative. Pour une parfaite cohésion dans cette démarche, la Ville a arrêté des critères dans l'objectif de garantir une cohérence dans les attributions.

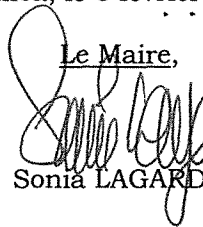
Ainsi, il est proposé de faire droit à la demande de l'OCCE d'une subvention d'un montant de 400.000 F/CFP au titre de la contribution de la Ville à l'opération «Embellissons nos écoles 2019». Une trentaine d'écoles de Nouméa participent à cette opération.

Il en est de même pour la demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Jean MERMOUD, qui sollicite une subvention d'un montant de 420.000 F/CFP pour l'aménagement de la cour des maternelles, notamment en jeux de cour.

Il est donc proposé au conseil municipal, d'autoriser le versement de subventions à ces deux organismes pour un montant total de 820.000 F/CFP.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 6 février 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DEMANDES DE SUBVENTIONS RETENUES - ENSEIGNEMENT

Montant disponible : 7.500.000 F
 Montant proposé : 820.000 F
 Reste : 6.680.000 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENT SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE JEAN MERMOUD Présidente : Alexandra TARDY	Aide financière pour l'achat d'un jeu de cour pour les élèves de maternelle de l'école	-	843 327 F	0 F	420 000 F	Financé sur fond propre	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	420 000 F
OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE - VALLEE DU TIR Président : Eric MEUNIER	Aide au renouvellement de l'opération «Embellissons nos écoles 2019»	-	2 006 786 F	400 000 F	400 000 F	Province Sud : 400 000 Province Nord : 400 000 Commune Mont- Dore : 150 000 Commune Dumbéa : 200 000 Commune Paita : 150 000 Commune Lifou : 50 000 Commune Maré : 100 000 Commune Hienghène : 80 000 Partenariat OCCE- NC : 76 786	Avis favorable Plus d'une trentaine d'écoles de la commune de Nouméa participent à l'opération « Embellissons nos écoles » chaque année	400 000 F
TOTAL								820.000 F

DEMANDES DE SUBVENTIONS NON RETENUES - ENSEIGNEMENT

Montant disponible : 7.500.000 F
 Montant proposé : 0 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENT SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
COLLEGE SACRE CŒUR DE BOURAIL Directrice : Mme CADIOU	Aide financière pour un voyage linguistiques et culturels au Japon (Tokyo) prévu en 2020 dans le cadre du projet scolaire des élèves	-	3 789 000 F	0 F	10 000 F	Ddec : 50 000 APE du collège : 50 000 Mairie de Bourail : 100 000 Mairie de Houailou : 100 000 Mairie de Canala : 25 000 Mairie de Nouméa : 10 000 Mairie de Koné : 15 000 Mairie de Kouaoua : 25 000 Province Nord : 150 000 ARSEPB : 100 000 Réseau ddec Bourail : 100 000 Dons financiers des entreprises : 30 000 Participation billets familles : 1 600 000 Actions menées (bingos, tombolas, buvettes ...) : 1 434 000	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F

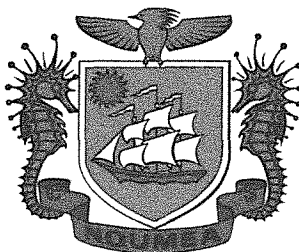
LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENT SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
LYCEE PROFESSIONNEL J. VAKIE Professeur de STMS : Mme Marie WASHETINE, Responsable du voyage	Aide financière pour un voyage linguistiques et culturels en Australie (Sydney) prévu du 13 au 20 octobre 2019 dans le cadre du projet scolaire des élèves de 1ère BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).	-	3 120 000 F	0 F	900 000 F	Provinces Sud, Nord et Iles : 150 000 Gouvernement : 50 000 Entreprises : 50 000 Ventes : 200 000 Tables d'hôtes : 170 000 Bingos : 350 000 Participation des familles : 800 000 Participation des encadrants : 400 000 Profits éventuels : 50 000	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F
ASSOCIATION SOLIDARITE CITOYENNETE DU LYCEE DO KAMO - VALLEE DES COLONS Président : Jean-France TOUTIKIAN	Aide au fonctionnement permettant la continuité des actions menées en faveur de la jeunesse en difficulté au sein de l'établissement scolaire.	2002	1 250 000 F	0 F	300 000 F	Subventions diverses (commune, province) : 800 000 Loto : 150 000 Dons divers : 300 000	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F
LYCEE POLYVALENT DU MONT-DORE Responsable du projet : Nathalie MANZONI	Aide financière pour un séjour de cohésion à la Rivière bleue, organisé en début d'année 2019 dans le cadre de la formation de BTS MSE (métiers des services à l'environnement	-	802 500 F	0 F	en attente	Mobilisée par l'établissement : 50 000 Province nord : 50 000 Province sud : 150 000 Communes : 100 000 Maison des lycées : 50 000 APE : 20 000 participation étudiant : 155 000 actions propres : 57 500 Vice-rectorat : 100 000 participation polos : 70 000	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENT SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ASSOCIATION DES ETUDIANTS GEOGRAPHES DE L'UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE Président : M. Vincent CERNEAUX	Aide financière au voyage d'étude du 23 mai au 02 juin 2019 en Nouvelle- Zélande, pour la pratique de terrain des étudiants de Licence 3 de Géographie et Aménagement	--	2 590 600 F	0 F	50 000 F	Province nord : 250 000F Université de NC : 500 000 Gouvernement de la NC : 250 000F Mairie de Nouméa : 50 000F Mairie de Dumbéa : 30 000F Mairie de Bourail : 20 000F	Avis défavorableLa Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F
TOTAL								0 F

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

01 MAR. 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

122

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 26 février à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Janine BAJON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Laurène CASSAGNE
	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
DATE DE CONVOCACTION	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
18.02.2019	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Françoise SUVE	M.	Marc DESCHAMPS
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle LAFLEUR
DATE D'AFFICHAGE	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Philippe BLAISE
19.02.2019	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Jean-Claude BRIAULT
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Dina REY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		M.	Daniel LEROUX	M.	Henri OUILLEMON
conseillers en exercice	: 53	M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
		M.	Nicolas VIGNOLES	M.	André WAMO
Nombre de présents	: 30	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Gaël YANNO
Nombre de votants	: 44	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
(14 procurations)		M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Félicia BALLANGER
		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
		M.	Christophe OBLED	M.	Charles ERIC
		M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
		Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Angélo PITO
		M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
		Mme	Christine BELLET		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/122
attribuant des subventions à divers groupements et associations
à caractère scolaire pour l'année 2019

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 26 FEV. 2019

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/03 du 6 février 2019,

La Commission de l'Action Educative et de la Vie des Quartiers entendue en séance du 14 février 2019,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 400.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé à l'organisme suivant :

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT ET FORMATION

OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE – VALLEE
DU TIR

Aide au renouvellement de l'opération «Embellissons nos écoles
2019» 400.000 F

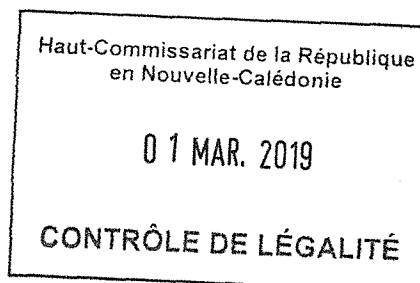
ARTICLE 2 /

Un crédit de 420.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 204 «Subventions d'équipements versées» pour être versé à l'organisme suivant :

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT ET FORMATION

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE JEAN
MERMOUD

Aide à l'aménagement de la cour des maternelles en raison du
retrait des jeux pour non-conformité 420.000 F



ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 26 FEV. 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE - 1 MARS 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

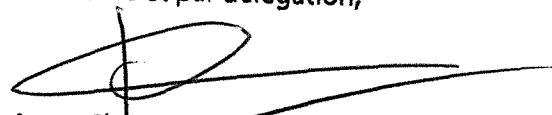
SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.V.C.E.S (S.V.E.)	-	1
AFFICHAGE	-	1



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 1 MARS 2019
au Commissaire Délégué
et notifié le
et / ou publié le - 4 MARS 2019
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,


Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances